Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 03/08/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 03/08/2023
Département : (78) Yvelines
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/690521
N° d'annonce : 690521

GMS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €

Siège social : 58 Avenue Boileau 78170 LA-CELLE-SAINT-CLOUD

397 990 433 R.C.S. Versailles

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 Mars 2023 à 16 heures, il résulte que :

– La liquidation de la société a été prononcée à compter du 31 Mars 2023

– La collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de Liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de VERSAILLES.

Pour avis,

Le liquidateur

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeNHSmTGP
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeNHSmTGP

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)